

Agriculture | La préfète de Nouvelle-Aquitaine à la rencontre des viticulteurs girondins



Fabienne Buccio, nouvelle préfète de région, poursuit sa "tournée". Après les parlementaires des Pyrénées-Atlantiques, elle a rencontré ce jeudi 25 juillet les syndicats agricoles dans une exploitation viticole bio à Saint-Christoly-de-Blaye. Elle y a rencontré notamment des viticulteurs (spécificité territoriale oblige) et évoqué avec eux de manière informelle de nombreux sujets d'actualité : glyphosate, main d'oeuvre saisonnière, contexte économique ou épandage. Retour rapide sur cette discussion aux contours très politiques et focus sur trois problématiques "remontées du terrain".

Environnement : aller plus loin

Ce jeudi 25 juillet, la préfète de la Gironde, Fabienne Buccio, a répondu à l'invitation des syndicats agricoles (FDSEA et Jeunes Agriculteurs) et s'est rendue dans une exploitation viticole bio à Saint-Christoly-de-Blaye pour discuter des "sujets agricoles girondins". Il faut dire que le public, principalement composé de viticulteurs, avait pas mal d'inquiétudes à faire remonter. Le 15 juillet dernier, le nouveau président du Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux, Bernard Farges a évoqué une "crise brutale" avec un net recul des ventes notamment dans la grande distribution, une baisse de 13% du volume d'exportation dûs principalement à la Chine et un sérieux problème d'image sur le plan environnemental en particulier. Présente à cette assemblée, Fabienne Buccio a tranché. "Je leur ai dit très franchement que ça n'allait pas assez loin et qu'il fallait faire de la communication sur ce qu'ils font en matière environnementale et faire plus que ce qu'on leur demande, qu'ils n'attendent pas qu'on arrive avec notre réglementation pour pédaler derrière. Je voulais un peu les bousculer, il faut faire face à ces problèmes".

"On fait mais on a du mal à le faire savoir et on a en face de nous des représentants d'associations voire un syndicat mixte agricole qui en rajoute en disant qu'il faut faire toujours plus", a rétorqué ce jeudi Jean-Samuel Eynard, président de la FDSEA départementale et viticulteur à Bourg-sur-Gironde. "On avance au rythme ou la science avance. On commence à mettre en place des cépages dits résistants, qui sont en réalité tolérants, sauf qu'on n'a aucun cépage qui respecte la typicité de Bordeaux. On est autorisés à lancer des expérimentations en AOC sur des volumes très restreints de production pour faire des tests. Face à nous, on a la société et les associations qui veulent qu'on arrête de traiter tout de suite".

Épandage et riverains en questionnement

La transition est toute faite vers l'inévitable question des épandages et des riverains. La [loi EGAlim](#) prévoit la mise en place de mesures de protection des habitants à partir du 1er janvier 2020, mesures adaptées à chaque territoire et regroupées dans une "charte d'engagement" pour chaque département, actuellement en discussion au niveau national. Le gouvernement réfléchit aussi à la mise en place de zones de non-traitement (ou ZNT) de cinq à dix mètres pour les agriculteurs dont les parcelles sont proches de riverains. Les organisations professionnelles viticoles sont montées au créneau. Le 22 juillet dernier, le syndicat [Coordination Rurale](#) s'y est fermement opposé, arguant que la mise en place de ces zones pourrait "rendre improductif des centaines de milliers d'hectares agricoles" et a demandé une étude de leur impact économique potentiel. Concernant la charte riverains, la préfète met en garde : "attention qu'on n'inquiète pas plus le riverain et que cette charte n'ait pas l'effet inverse".

Un produit en particulier est venu s'inviter aux débats, qui se sont déroulés de manière informelle : l'épineux cas du [glyphosate](#), dont la France a prévu de sortir d'ici juillet 2021. Pour Jean-Samuel Eynard, le couperet risque de poser problème. Techniquement, les machines existent mais on n'a pas la main d'œuvre qualifiée pour les utiliser et économiquement, ça ne passe pas. Il faut acheter des machines dans un contexte où beaucoup d'exploitations sont en mauvaise santé économique, les banquiers ne suivent pas. Pour Vincent Bougès, président des Jeunes Agriculteurs de Gironde, "La valorisation des cœurs de Bordeaux ne permet pas aujourd'hui de se substituer au glyphosate. Certaines segmentations peuvent être plus adaptées, dans certaines appellations, mais il y a un problème de valorisation générale".

Objectif : recrutement

Enfin, autre problématique majeure abordée : les vendanges et les besoins en main d'œuvre saisonnière. Le manque de bras n'est pas singulier au vignoble bordelais, mais seules 1000 personnes ont candidaté en Gironde sur les 2150 postes proposés par l'Anefa (Association nationale emploi formation en agriculture) en 2018.

Autre difficultés mise en avant: "On va avoir du mal à accueillir les vendangeurs, surtout que de plus en plus de communes prennent des arrêtés municipaux pour interdire l'accueil du saisonnier, alors qu'on a le droit de les accueillir dans nos installations selon le code rural", a ainsi témoigné un viticulteur. "Ça concerne notamment tout le secteur Saint-Émilion mais c'est en train de faire boule de neige : ces appellations un peu prestigieuses ont donné un mauvais exemple aux autres communes en Gironde. Une entreprise prestataire facture 22 euros de l'heure, alors qu'on passe 120 heures par an sur un hectare de vigne, contre un peu plus de seize euros toutes charges comprises pour un saisonnier".

Sur ce point, Fabienne Buccio avance alors une piste : l'expérimentation d'une "maison des saisonniers", financée grâce à la DETR (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux), qui pourrait voir le jour en 2020. Elle serait censée régler une partie du problème : celui de l'hébergement des réfugiés venant alimenter la main d'œuvre des vignobles pendant les vendanges et dont la formation est pilotée par l'Anefa locale (par exemple dans les [Pyrénées Atlantiques](#)). "C'est un système dans lequel le propriétaire fixe un montant pour le prix de journée et la personne logée donne un prix symbolique de quelques euros. On va voir comment ça marche pour pouvoir éventuellement transposer l'idée ailleurs, mais il faut aussi que des élus soient partants. J'ai trouvé un président de communauté de commune très partant dans le Médoc pour un financement de cette maison du saisonnier en 2020".



Romain Bêteille

Crédit Photo : RB

Publié sur [aqui.fr](#) le 26/07/2019

[Url de cet article](#)